



WERENTZHOUSE

La dépêche municipale



Le Maire, les Adjoints, le Conseil Municipal vous adressent
leurs meilleurs voeux pour 2018



MAIRIE - adresse : 10 rue de Fislis—68480 WERENTZHOUSE

Téléphone : 03.89.40.42.34 Fax : 03.89.08.21.95

Mail : mairie@werentzhouse.fr—Site internet : www.werentzhouse.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/werentzhouse>

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi 8h30-12h00 et 14h-19h

Mardi et jeudi : 14h-17h mercredi et vendredi : 8h30-12h

Permanence du Maire et des Adjointes : chaque lundi de 18 h à 19 h (sans rendez-vous)

Ou sur rendez-vous (appeler le secrétariat)

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Bâtiment 3—quartier Plessier—68130 ALTKIRCH

Tél. : 03.89.08.36.20 mail : accueil@cc-sundgau.fr

Vous pouvez toujours appeler l'antenne de Waldighoffen (eau, assainissement, ordures ménagères...)

Tél. 03.89.07.76.08—fax : 03.89.07.76.11—Mail : info@illetgersbach.fr

Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche,

Multi-accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire...

Horaires d'ouverture : mardi et mercredi 9h—12 h et 14h à 17h

Vendredi : 9h à 12 h et 14h à 16 h

URGENCE FUITE D'EAU (en dehors des heures d'ouverture) : 03.89.07.79.13

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE	OBSERVATIONS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. DOMINGUEZ Cédric	03.89.70.54.69	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. PROBST Patrice	03.89.08.20.52	
ACSL	Mme GUSSY Marie-Louise M. KHALDOUN Radji	03.89.40.44.97 07.84.27.08.96	Gestion salle polyvalente et réservations
ASSOCIATION ILL DETENTE	Mme MISSLIN Bernadette	03.89.40.44.69	Cours de DO-IN
ASSOC. DE JUMELAGE AVEC VASELAY	Mme LINDER Jocelyne	03.89.40.30.07	
ASSOC. DU MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN	Mme GRIMLER Geneviève	03.89.40.50.47	
SUND'GO'THAI ANIMATION	M. GUTZWILLER Eric	06.19.44.13.60	
CLUB DU 3EME AGE	Mme MONA Brigitte	03.89.40.33.95	
CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE	M. VILLERMET Mickaël	03.89.08.22.03	
GROUPE THEATRAL DE WERENTZHOUSE	Mme KLOPFENSTEIN Nicole	03.89.40.40.71	
UNION SPORTIVE	Mme BRENGARTH Joanna	03.89.40.38.78	Tennis de table
ACCW	Mme STACKLER Annette	03.89.40.44.49	Organisation marché de Noël et autres manifestations



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Au nom du Conseil Municipal de Werentzhouse, je souhaite, à chacune et à chacun d'entre vous, à tous vos proches, une excellente année 2018 ; qu'elle soit accompagnée d'événements heureux, de joie, de bonheur, de réussite dans vos projets professionnels ou personnels.

Je vous souhaite, avant tout, une bonne santé, la meilleure possible.

J'ai une pensée particulière pour les personnes et les familles frappées par la maladie, par un deuil et pour les personnes âgées dont la santé est parfois fragile. Je leur exprime toute ma sympathie et ma fraternité.

Je formule des vœux de réussite pour tous vos projets individuels ou collectifs, familiaux, professionnels, sportifs, culturels, humanitaires... Qu'ils vous apportent la plénitude et des instants de bonheur que vous partagerez.

Je formule des vœux de prospérité pour tous. Que chacune et chacun d'entre vous connaisse des conditions matérielles suffisantes pour cette nouvelle année. Un emploi pour certains, c'est la base de l'intégration sociale.

Je remercie les équipes de bénévoles, des différentes associations pour le temps et l'énergie qu'elles déploient dans l'animation et la vie de notre commune.

Je veux également souhaiter la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui se sont installés dans notre commune. Profitez de votre village et n'hésitez pas à venir prêter main forte à toutes nos associations qui l'animent et le font vivre.

J'adresse mes remerciements à tous les professionnels, artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs... qui œuvrent au service des Werentzhousiens.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble du personnel municipal qui œuvre au quotidien dans le souci du meilleur service apporté aux habitants.

Je remercie de tout cœur mes adjoints et les conseillers municipaux pour leur fidélité, leur complicité, leur implication dans les dossiers qu'ils défendent, leur volonté d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants.

L'année qui se termine a été riche en événements. Irruptions de volcans, tempêtes multiples, ouragans, séismes... 2017 restera peut-être comme celle du changement climatique et des catastrophes naturelles. Outre les incendies, parfois intentionnels, qui ont touché la France, les îles françaises de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ont été dévastées par l'ouragan Irma.

Sur le plan politique, l'élection d'Emmanuel Macron à la tête de la République Française, aura permis d'insuffler un nouvel élan à la France et à L'Europe.

L'échiquier politique a été profondément bouleversé. Il transparaît une volonté de remettre le pays en marche pour affronter les défis de demain. La France retrouve son rôle majeur en Europe, ce qui pour l'Alsace est capital.

Notre nouveau Président a bien engagé les réformes dont notre pays à tant besoin et j'espère que ce souffle nouveau bénéficiera à notre économie, en apportant de la confiance, afin que la France connaisse une baisse significative du chômage.

Pour 2017, on retiendra encore :

- ⇒ une France qui gagne et qui décroche l'organisation de la Coupe de Monde de Rugby en 2023, des Jeux Olympiques en 2024 ou encore l'Exposition Universelle en 2025.
- ⇒ une France qui pleure, avec notamment les cérémonies d'hommage à Johnny Hallyday et Jean d'Ormesson.

Mais le temps ne suspend pas son vol et nous rentrons de plein-pied en 2018 ! Que va nous réserver cette nouvelle année ?

Une 1^{ère} tempête, Eleanor, qui avec ses fortes rafales de vents, a occasionné de nombreux dégâts, et qui nous rappelle qu'il est urgent de constituer un collectif citoyen afin d'intervenir dans le village et d'aider les habitants, car à Werentzhouse, il y a 75 foyers composés d'une seule personne (femmes ou hommes isolés, âgés...). Le plan communal de sauvegarde ayant été finalisé l'année dernière, nous allons, dès à présent, nous atteler à la création de ce collectif, auquel je souhaite bon vent !

En 2017, notre nouvelle Communauté de Communes Sundgau a été mise en place et comme vous pouvez le constater, petit à petit, tout s'éloigne... et les premiers effets de l'harmonisation fiscale se font malheureusement sentir. L'avenir annonce un horizon sombre et fermé mais je continuerai à me battre afin de faire entendre notre voix. Ensemble, il est important de préserver nos services de proximité et notre vie associative pour conserver un environnement viable et je continuerai à œuvrer pour que Werentzhouse s'épanouisse en un village moderne au cœur d'une Com Com Sundgau vivante, entre tradition et innovation...

Bien qu'il soit de plus en plus difficile de se projeter au-delà d'une année tant les incertitudes sont nombreuses, entre la disparition progressive de la taxe d'habitation, les diminutions de la dotation globale de fonctionnement et la baisse des subventions pour nos projets, il est important de donner un sens à nos actions et je continuerai à travailler chaque jour à ce que notre village soit un lieu agréable à vivre et j'espère que 2018 sera une belle et grande année pour notre commune.

Avant d'aller de l'avant, revenons brièvement sur l'année écoulée. 2017, aura été ponctuée de temps forts et marquée d'événements qui reflètent le dynamisme et la volonté de chacun d'entre vous de s'impliquer fortement dans le bien vivre à Werentzhouse.

- ⇒ l'opération St- Valentin, un Amour de Village
- ⇒ le 30^{ème} Anniversaire du Jumelage
- ⇒ l'évènement Stuwa avec le Centipède
- ⇒ les soirées pétanque
- ⇒ la 3^{ème} Journée Citoyenne qui a rassemblé une soixantaine de participants. Permettez- moi de vous exprimer ma joie, ma satisfaction, ma fierté de tout ce que vous avez réalisé lors cette journée au service de la collectivité. Travailler ensemble, dans une ambiance conviviale, offrir ses compétences pour embellir son cadre de vie, échanger, partager... des actions simples mais tellement importantes et utiles !

Adjointes, conseillers, employés municipaux, présidents et membres des associations, bénévoles réguliers ou soutien d'un jour, je veux vous dire simplement MERCI car le bonheur le plus doux est celui que l'on partage !

À Werentzhouse, le quotidien n'est pas virtuel mais empreint d'une réelle dynamique qui se traduit par :

- ⇒ la création d'un emploi jeune pour l'été, poste qui sera reconduit cette année
- ⇒ la mise en place d'une boîte à livres
- ⇒ la mise en place d'un point Auto-Stop organisé afin de faciliter la mobilité
- ⇒ la réalisation d'une vidéo de présentation de Werentzhouse, afin d'améliorer notre visibilité et notre attractivité (clip qui a suscité plus de 20000 vues)
- ⇒ la mise en ligne de notre nouveau site internet relooké et plus interactif que je vous invite à consulter ré-

gulièrement.

- ⇒ un nouveau service qui vous offre la possibilité d'être informés en temps réel, par SMS ou par mail, d'évènements importants ou d'un danger imminent qui risque d'affecter la commune (travaux sur réseaux ou voirie, écoles, alertes météo...). Il suffit de vous inscrire sur le site www.mesalertes.fr.

Bien évidemment nous continuerons à vous tenir informés de l'actualité de la commune à travers le bulletin communal, à travers nos brèves et notre page Facebook. Merci aux 430 abonnés !

Au niveau des réalisations on retiendra principalement pour 2017 :

- ⇒ le montage de 2 nouveaux abribus
- ⇒ l'aménagement de l'entrée du chemin Waldfest et du fossé au-dessus des douanes
- ⇒ le remplacement des abat-sons de l'église
- ⇒ des travaux sur les réseaux humides de la Grand 'Rue
- ⇒ les travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente (mur de soutènement et pose des enrobés sur le parking)

À défaut de Skate-park ou de Bike-Park réclamés par les jeunes du village, ils pourront faire du roller, du skate, de l'hoverboard ou du vélo sur ce bel espace.

Plusieurs de ces projets n'auraient pas pu être menés à bien sans le support de nos partenaires (Parlementaires, Conseil Régional, Conseil Départemental, Com Com, Pays du Sundgau...) et je tiens tous à les remercier pour leur collaboration et/ou leur participation financière.

Aujourd'hui et demain, nous voulons avoir l'esprit enthousiaste et entreprenant pour continuer sereinement à faire vivre notre commune et à investir.

Comme le disait Antoine de St- Exupéry « Quant à l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible », ainsi 2018 devrait se traduire par :

- ⇒ des travaux d'enfouissement des réseaux secs de la Grand 'Rue au printemps, suivis par des travaux de voirie pour lesquels nous attendons l'accord de prise en charge par le Conseil Départemental d'ici fin janvier.
- ⇒ des travaux d'accessibilité à la Mairie et au local paroissial
- ⇒ le très haut-début avec l'étude et les travaux de déploiement de la fibre à partir du mois de février
- ⇒ la réalisation d'un sentier découverte
- ⇒ des travaux au niveau de l'éclairage public (passage en LED) et la participation à la journée « le jour de la nuit » qui consiste à éteindre l'éclairage public afin de sensibiliser la population à la pollution lumineuse.
- ⇒ une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- ⇒ la poursuite de l'étude pour la construction d'un complexe scolaire intercommunal
- ⇒ la réflexion sur l'achat de matériel afin de concilier la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires et la propreté dans le village
- ⇒ la poursuite de l'embellissement du village

Ces défis nous y répondrons ensemble, en nous unissant, en prenant le risque de l'innovation et en nous autorisant à rêver.

Notre ambition pour cette nouvelle année, c'est imaginer, oser, entreprendre, continuer à se moderniser et valoriser notre territoire, notre patrimoine. C'est rendre notre village plus attrayant pour ses habitants et attractif pour ceux qui le découvrent.

En 2018, notre objectif est de faire mieux que les années précédentes, de tendre vers une commune 5 étoiles, d'offrir à ses habitants un service premium et de créer un environnement propice à peupler votre quotidien de moments de joie.

A nous de montrer la voie, de tracer le chemin, de faire preuve de créativité et d'initiatives.

- ⇒ création de conseils à thèmes consacrés à l'avenir de notre commune avec des ateliers collectif citoyen, recyclage/ déchets verts, verger communal, fête villageoise, Werentzhouse 2025...



- ⇒ reconduction de l'opération, Werentzhouse, un amour de village. En collaboration avec le Musée des Amoureux, de nouvelles animations vous seront proposées et je vous encourage d'ores et déjà à ouvrir votre cœur et à décorer vos maisons pour la St-Valentin...
- ⇒ impulser la mise en place du dispositif de participation citoyenne en partenariat avec la Gendarmerie afin de nous préserver par notre vigilance et notre solidarité collective des atteintes aux biens.
- ⇒ une nouvelle édition de la journée citoyenne, le 26 mai prochain, pour laquelle je vous donne rendez-vous dès à présent. Soyons encore plus nombreux, et invitez vos voisins, vos amis... à y participer !

De nombreux rendez-vous nous attendent et je vous souhaite une année 2018 placée sous le signe du triomphe !

À vos aventures, à vos découvertes, à vos conquêtes, à vos émotions, à vos vibrations, à vos amours, soyez les Vasco de Gama de votre vie et que le

Cap de bonne espérance vous tende ses bras !

Belle traversée à vous de 2018, 365 jours à 360 degrés !

N'oubliez pas d'emporter avec vous l'amour ❤️, le champagne de la vie... et que vos bulles pétillent !!!

Belle et heureuse année 2018 à tous !!!

Votre Maire, Eric Gutzwiller





Le Conseil Municipal

Séances des 25 septembre et 18 décembre 2017

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjoints au Maire : MM. et Mme MONA Bernard, WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio

Conseillers municipaux : MM. et Mmes ANTHONY Audrey, IDRIS Grégory, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LEBREC Caroline, LEHR-PATTY Aurore, MATHIOT Denis, MULLER Sylvie

Absents excusés :

Séance du 25 septembre : Mme LEBREC Caroline (procuration donnée à Mme ANTHONY Audrey), M. LAMY Julien (procuration donnée à M. Eric GUTZWILLER)

Séance du 18 décembre : Mme LEBREC Caroline (procuration donnée à Mme ANTHONY Audrey), M. IDRIS Grégory (procuration donnée à M. Eric GUTZWILLER)

AFFAIRES FINANCIERES

VOTE DE CREDITS

DEPENSES ENGAGEES

- embauche de Joris RAVRY à raison de 20 h/semaine sur un mois (coût tout inclus : 1498.91 €) en qualité de job d'été. L'opération sera reconduite en 2018 ; un avis d'appel à candidature sera lancé au printemps
- mise en place de moustiquaires à la mairie
- école : remplacement d'un moteur de store défectueux
- remplacement d'un regard eaux pluviales dans la rue de Bâle : 2160 € TTC

PREVISIONS DE DEPENSES

- mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties d'agglomération
- étude à propos de la mise en place de la climatisation réversible à la mairie ce qui permettra une économie substantielle des frais de chauffage (actuellement électrique). Accord de principe est donné pour 2018
- démontage du nid à cigognes pour un coût de 1440 € TTC (avec remontage près de la salle polyvalente)
- accessibilité de la salle polyvalente-mairie-local paroissial : une subvention de la Région de l'ordre de 20 % nous a été octroyée et sera échue au 31.12.2017. Il est donc urgent de prévoir les travaux de mise en enrobés des parkings. Au préalable il conviendra de remplacer les traverses de chemin de fer (bordure côté route) et poser une gaine éclairage public en attente. M. Wolf et la commission compétente sont chargés de finaliser ce dossier dans la limite des crédits inscrits au budget primitif
- donne un avis favorable pour une participation de 85 € par agent aux actions sociales 2018 du GAS en fa-

DEMANDE DE SUBVENTION ECLAIRAGE PUBLIC

Les routes départementales en traverse d'agglomération, soit une grande partie de la voirie, ont été équipées en éclairage public suivant les normes en vigueur, ce qui représente un surcoût conséquent pour une commune de notre importance (frais d'électricité liés à l'éclairage public : entre 12000 € et 15000 € par an). Afin de réduire cette dépense et dans le but de limiter l'impact environnemental, il est envisagé d'équiper l'ensemble des lampadaires communaux en LED. Sur proposition du Maire, une demande de subvention au titre de la réserve ministérielle sera déposée pour ce programme (coût prévisionnel : 92635 € HT) . Une subvention européenne nous a été octroyée pour le même programme à hauteur de 40588 €.

AFFAIRES DOMANIALES

AMENAGEMENT DE LA GRAND RUE

- l'accord du Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin nous est parvenu (prise en charge par le Syndicat de 40 % des frais d'enfouissement des lignes électriques)
- l'accord du Conseil Départemental 68 pour les aménagements de voirie est attendu pour fin janvier. Le cas échéant, le maire est autorisé à signer une convention de co-maîtrise d'ouvrage sur ces bases

Part estimée de la commune : 93558.87 € HT ; part estimée du Conseil Départemental : 104618.59 € HT

Le maire est également autorisé à déposer des demandes de subvention au titre de ce programme.

LOTISSEMENT AM HERRENWEG

Dans le cadre de la convention d'aménagement confiée à la CITIVIA sise à Colmar (mission : aménager le lotissement et commercialiser les parcelles), cette dernière est tenue de fournir un compte-rendu d'activité annuel.

Parmi les points à retenir pour le compte-rendu 2016 :

- contrat en cours avec la Citivia pour la commercialisation des lots jusqu'en 2019.
- marché de travaux : tout a été payé fin 2016
- 2016 : prévu trois ventes à l'origine ; réalisé une vente (Stoecklin)
- 2017 : deux lot vendus dont un double ; un lot en cours ; il resterait 3 lots + lot collectif + 2 parcelles jumelées si ces projets se concrétisent
- au terme 2019, l'opération devrait être à l'équilibre

Le conseil municipal donne un avis favorable à la proposition de M. le Maire de mettre le terrain dédié à un bâtiment collectif à disposition d'un bailleur social ou même d'un particulier ; n'a pas d'autres remarques à émettre.

PROGRAMME ZERO PHYTO

Afin de pouvoir bénéficier d'une subvention de l'ordre de 60 % sur l'acquisition de matériel destiné à remplacer l'utilisation des désherbants chimiques dans les espaces verts communaux, le maire a passé commande d'un plan de désherbage auprès de Fredon. Coût : 2025 € HT (pris en charge à 80 % par la Région et l'Agence Rhin Meuse). Le conseil municipal en prend note. Les crédits sont prévus au budget primitif 2017.

Le maire est autorisé à signer la charte d'entretien et de gestion des espaces communaux proposée par la Région.

RUE DE VASSELAY—RUE DES ANEMONES

Suite à la proposition de cession aux riverains intéressés de parcelles délaissées dans ces deux rues, le conseil municipal, après avoir consulté le service des Domaines

- Fixe le prix de vente des parcelles délaissées de la rue de Vasselay et rue des anémones à 4000 € l'are
- Les autres frais (géomètre, notaire...) seront à la charge des acquéreurs
- Charge le maire de contacter les riverains

FORET

COUPES DE BOIS

La proposition de l'ONF relative aux coupes de bois 2017/2018 sont approuvées (les coupes prévues en parcelle 5a pourront être éventuellement suspendues si le marché est défavorable)

Parcelle	Bois œuvre en m3		Bois industrie en long en m3	Bois industrie résineux en m3	Bois de chauffage en stères	Bois non façonné en m3	Volume total en m3
	Feuillus	résineux					
11a	47	18	110	4			179
2a	22		239				261
2r	176	7	120	2	140		402
5a	170		195				335
TOTAL	384	25	664	6	140		1177

BOIS D'AFFOUAGE

L'opération bois d'affouage à destination des habitants est reconduite pour 2018. Le prix du stère est maintenu à 45 € TTC. Les foyers inscrits pourront bénéficier de 5 à 10 stères de bois.

DIVERS

- SIGFRA : compte-rendu de la réunion du 8.11.17 par M. MONA et Mme ANTHONY : en raison de la nouvelle réglementation (l'ONF est mandatée pour vendre les lots de bois regroupés et reverser directement le produit à chaque propriétaire), la commercialisation du bois ne sera plus une compétence du SIGFRA à compter du 1.7.2018 ; la question de l'avenir du syndicat et du devenir des bûcherons se pose (mise en place d'un groupement syndical forestier ; changement des statuts du SIGFRA ; maintien simple du prélèvement de 2.5 % ?) ; l'ONF ne souhaite pas reprendre les bucherons du syndicat en raison de la moyenne d'âge avancée. Prochaine réunion en avril 2018.
- contrôle PEFC de notre forêt en date du 8.12.2017 : les remarques sont relatives au manque de diversité dans le renouvellement (il sera envisagé de planter du chêne) et au non-respect du plan de coupe (trop peu de coupes ce qui a un effet de vieillissement de la forêt).
- PEFC grand est : fusion au 01.01.2018 des PEFC Alsace, Lorraine, Champagne, Ardennes avec quelques évolutions (voir liste) ; sans remarques
- fonds de coupe : nous manquons d'acheteurs ; à proposer à l'ensemble de la population
- coupes et façonnage 2017/2018 : les bûcherons ne sont plus payés à la tâche mais à l'heure depuis le 01.01.2017 ce qui a pour effet une augmentation importante des frais de bucheronnage. Il est par conséquent décidé de confier la coupe et le façonnage des bois pour cette saison aux ets TFO - Schlachter de Biederthal.
- un nouveau garde-forestier est nommé au 01.01.2018 sur le poste de Durmenach ; il sera suivi dans un premier temps par un agent ONF expérimenté.

AFFAIRES GENERALES

COMPTE RENDU DES DELEGUES ET COMMISSIONS

- RPI Bouxwiller-Durmenach-Roppentzwiller-Werentzhouse : compte-rendu des réunions relatives à la construction d'un groupe scolaire ; les écoles maternelle et primaire doivent être prévues sur le même site ; à ce jour, une nouvelle variante (avant-projet) a été demandée ; le périscolaire devra être construit en même temps ; les délégués de la comcom Sundgau ne se prononcent pas quant au délai ; les représentants de l'inspection académique demandent que le site de Durmenach soit retenu car l'école maternelle est récente et il n'est pas envisageable qu'elle soit désaffectée ; M. Chong Kee rappelle que l'inspection n'est pas compétente pour la construction des bâtiments ; si Durmenach est retenue, l'accès des bus se ferait par la rue de l'église ; plusieurs conseillers municipaux rappellent qu'aucune décision concernant le choix du site n'a été validée. M. Lamy s'interroge sur une éventuelle création de classe bilingue (compétence éducation nationale) et souhaiterait savoir si un projet commun réduirait les coûts (réponse du maire : l'ouverture d'une classe bilingue est de la compétence de l'Inspection ; la construction, achat de mobilier... seront forcément une charge importante et les frais ne seront pas réduits). Il conviendra également d'être attentifs aux répartitions des charges (ex : parking, périscolaire, accès...) pour la construction en fonction des différentes compétences (SIAS, communes, commune de Durmenach, comcom Sundgau...).
- Com Com Sundgau - commission valorisation des déchets : en raison de l'augmentation du nombre de communes, le nombre de passages à la déchetterie sera limité à 12 par an par foyer (avec deux passages par jour)

ŒUVRE STUWA

Dans le cadre de l'opération STUWA 2017, une œuvre dite « Centipède » a été déposée sur les espaces verts de la salle polyvalente (parcelle 6 - section 9).

Le PETR du Pays du Sundgau, qui a initié l'événement, propose la signature d'une convention de dépôt et d'implantation de l'œuvre. Le Conseil Municipal donne son accord

Principales clauses :

- Assurer l'entretien de l'œuvre jusqu'en novembre 2020 (la mettre à l'abri en hiver) puis possibilité de cession à la commune à l'euro symbolique
- Le Pays du Sundgau l'assurera jusqu'en novembre 2020.

APPROBATION DE LA CLECT 2017

Le Maire, assisté de M. CHONG KEE Sténio, délégué CLECT, rappelle à l'assemblée que depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Sundgau (CCS) est soumise au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Depuis cette date, la fiscalité professionnelle des communes est intégralement perçue par la CCS, qui reverse à la commune une attribution de compensation.

Cette attribution de compensation correspond au produit de la fiscalité professionnelle perçue par les communes l'année N-1 du passage à la FPU, éventuellement réduite ou majorée de charges transférées.

Une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a été constituée. Elle est chargée d'évaluer le coût des charges transférées et d'établir un rapport, à chaque transfert de compétence.

Deux méthodes peuvent être appliquées : la méthode de droit commun et la méthode dite dérogatoire. Chacune est soumise à des modalités d'approbation différentes.

En 2017, la CCS se voit transférer les compétences "Zone d'Activité Economique" (ZAE) et "Document d'Urbanisme". La CLECT n'a relevé aucune ZAE soumise à un calcul de charges transférées. Sa réflexion s'est donc portée sur la compétence "Document d'Urbanisme". Ce transfert de compétence ne concerne que les communes qui étaient membres des Communautés de Communes du Jura Alsacien (CCJA) et de la Vallée de Hundsbach (CCVH).

Après avoir étudié quatre méthodes de calcul, une de droit commun et trois selon la méthode dérogatoire, la CLECT a approuvé, lors de séance du 7 juin 2017, une méthode dérogatoire qui prévoit la prise en compte de l'ensemble des dépenses nettes relatives à la compétence urbanisme, des communes issues de la CCJA et de la CCVH, réparti sur chacune desdites communes au nombre d'habitants.

Considérant la méthode retenue, dite dérogatoire, le rapport doit être approuvé par les 2/3 des membres du Conseil Communautaire, et l'ensemble des communes intéressées. La loi de finances pour 2017 prévoit que si le rapport de la CLECT n'est pas transmis aux conseils municipaux au 30 septembre, ou à défaut de leur approbation dudit rapport selon les modalités et délai prévus au CGI, le préfet est désormais compétent pour déterminer le coût des charges transférées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT 2017 tel que annexé à la délibération (pour notre commune l'attribution de compensation est fixée à 10786 €). Cette décision a été revalidée lors de la séance du 18.12.2017

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

TRANSFERT DES POUVOIRS DE POLICE SPECIALE

Le président de la CCS renonce au transfert des pouvoirs de police administrative (du maire au président) permettant de réglementer les activités liées aux compétences suivantes : assainissement, collecte des déchets ménagers, aire d'accueil ou terrains de passage des gens du voyage à compter du 11.7.2017. Il renonce également au transfert des prérogatives confiées aux maires en application des articles L123-3, L129-1 à L129-6, L511-1 à L511-4, L511-5 et L511-6 du code de la construction et de l'habitation à la même date.

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Préambule : M. le Maire rappelle à l'assemblée que les demandes d'autorisation d'urbanisme ne seront plus instruites, pour notre commune, par la DDT au 31.12.2017 en vertu de la loi ALUR et du code de l'urbanisme. Les communautés de communes d'Illfurth et d'Altkirch qui étaient déjà dans ce cas ont créé un service commun d'instruction qui a été transféré à la Com. Com. Sundgau. Par ailleurs, certaines autres communes membres avaient déjà bénéficié des services (créés à cet effet) du Pays du Sundgau dans le même but.

Il semble que pour la majorité des maires, le PETR soit moins onéreux sachant néanmoins que les tarifs indiqués par les deux entités ne sont pas fixés sur les mêmes critères et que le coût à la charge de la commune varie en fonction du nombre et de la nature des dossiers déposés. Le PETR propose un contrat sur un an reconductible ; pas de précision concernant la Com Com Sundgau. Aussi,

Après avoir étudié les différentes options et comparé les coûts prévisionnels

Considérant que la convention avec le PETR est limitée à un an, reconductible,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de membres présents et représentés, décide d'adhérer au PETR pour la mission d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme à partir du 01.01.2018 et autorise le maire à signer une convention y relative.

La convention entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Son terme est fixé au 31 décembre 2018. Elle pourra être reconduite par tacite reconduction.

Les critères et modalités de financement du service sont globalement fixés sur les bases suivantes (voir détails de la convention) :

- un droit d'entrée de 1,50 € par habitant : il est demandé une seule fois au moment de l'adhésion ;
- une part forfaitaire calculée sur la base du nombre d'actes de l'année N-1, combinée avec un montant calculé à partir de la population DGF de la commune ;
- une part variable correspondant aux prestations effectivement réalisées au cours de l'année par le service instructeur.

Par mail du 26.06.2017, la Communauté de Communes Sundgau nous demande de nommer un référent communal verger qui sera l'interlocuteur pour les échanges avec les référents communautaires de la CCS chargé de l'inventaire des vergers. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, nomme M. MONA Bernard.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune est exposée à des risques qui ont été recensés. Afin de pouvoir faire face à un événement, deux documents ont été mis en place

Le DICRIM : qui recense les risques (inondation, tremblement de terre....) : il a été élaboré en 2012 et est consultable par le public

Le Plan Communal de Sauvegarde : Le plan communal de sauvegarde est un plan communal d'urgence préparant préventivement les acteurs à la gestion de risques naturels, risques sanitaires ou risques technologiques. Ce document est un document de travail interne à la mairie.

Chaque conseiller municipal en a pris connaissance et a émis ses remarques.

Un arrêté sera pris par le maire puis une réserve communale de sécurité civile sera constituée.

SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN

Le conseil municipal donne son accord à l'adhésion de la commune de Hésingue.

CHASSE COMMUNALE 2015-2024

Par courrier du 24.11.2017, M. SUTTER Gérard, locataire de la chasse communale - lot unique pour la période 2015-2024, sollicite l'agrément du conseil municipal en vue de la nomination de M. MISSIMI Antonino en qualité de garde-chasse ; la procédure engagée pour l'agrément de M. HIRTH Christian est abandonnée. M. MISSIMI sera autorisé à chasser sans la présence du locataire ni d'un permissionnaire ; il sera autorisé à détruire à tir, toute l'année, de jour, les animaux classés nuisibles. La Fédération de chasse du Haut-Rhin a donné son accord à condition que M. MISSIMI ne soit plus permissionnaire. M. MISSIMI Antonino nous a informé de sa démission en qualité de permissionnaire par courrier .

Aussi, le conseil municipal donne un avis favorable à l'agrément de M. MISSIMI Antonino, retraité, né le 21 novembre 1953 à REGGIO DI CALABRIA (Italie), demeurant à 68300 SAINT-LOUIS, 14 rue du Ballon, en qualité de garde-chasse particulier du lot unique de chasse de Werentzhouse pour la période en cours.

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU HAUT RHIN

Le maire est autorisé à signer une convention avec le Conseil Général 68, relative à la répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération

COMMUNICATIONS DIVERSES

POINT AUTO STOP ORGANISE : l'objectif de cette pratique est de favoriser les déplacements, de créer du lien et de promouvoir la solidarité entre les habitants. Le principe est simple : les conducteurs ont une vignette sur leur pare-brise et les auto-stoppeurs un « pouce » qui permet la mise en relation visuelle et spontanée entre les membres du réseau. Sur proposition du Pays du Sundgau, le maire propose la mise en place d'un point relais à la mairie (inscription et information des personnes souhaitant s'inscrire au réseau). Le maire est

autorisé à signer une convention de partenariat avec le Pays du Sundgau.

MISE A JOUR DU PLU

Par courrier du 12.12.2017, M. le Président de la Communauté de Communes Sundgau nous transmet l'arrêté préfectoral du 16.12.2017 portant constat de la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme de Werentzhouse par rapport aux servitudes d'utilité publique autour de la canalisation de transport de gaz. Le conseil municipal en prend bonne note et invite le maire à procéder aux formalités réglementaires.

MOTION DE SOUTIEN

Signature d'une motion de soutien à l'association des maires ruraux de France à propos de l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité.

INTERVENTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. CHONG KEE Sténio

- certains îlots de la Grand'rue sont à revoir au niveau des plantations (à simplifier : soit semer de l'herbe, soit mettre des couvre-sols, soit du minéral)
- salle polyvalente : de plus en plus les locataires de la salle occupent les lieux jusqu'au bout de la nuit avec toutes les nuisances que cela génère. M. Chong Kee informe la mairie qu'il enverra un courrier au maire si cette situation perdure. Il suggère de mettre en place un coupe-décibel.
- apéro grill du 16.09.2017 : 60 participants à la journée citoyenne ont répondu présent. Prochaine journée citoyenne : 26.05.2018
- la boîte à livres a été installée dans l'abribus de l'école

Les grands anniversaires

Mois de janvier 2018

Le 2 janvier	KUGELIN Janine	70 ans
Le 5 janvier	RUETSCH André	76 ans
Le 6 janvier	PATTY Colette	65 ans
Le 7 janvier	PROBST Jean-Pierre	82 ans
Le 12 janvier	NAEGELEN Antoine	86 ans
Le 21 janvier	LACHAT Agnès	74 ans
Le 23 janvier	SCHITTLY Madeleine	85 ans
Le 24 janvier	DOPPLER Léa	83 ans
Le 27 janvier	MARY Etienne	69 ans
Le 28 janvier	GELAS Bernadette	70 ans



Mois de février 2018

Le 10 février	KEMPF Henri	85 ans
Le 15 février	HOFFMANN Marie-Claire	65 ans
Le 16 février	BUCHI Peter	67 ans
Le 24 février	MULLER Pierre-Cyrille	85 ans
Le 27 février	BURGDORFER Hans	78 ans
Le 28 février	BAUMLIN Joseph	80 ans

Mois de mars 2018

Le 2 mars	MULLER Bernadette	85 ans
Le 2 mars	WIDMER Sylviane	68 ans
Le 7 mars	REIN Laurent	65 ans
Le 10 mars	HENGY Pierre Fridolin	84 ans
Le 12 mars	SCHNEILIN Erwin	80 ans
Le 15 mars	HOLLER Béatrice	78 ans
Le 21 mars	STOECKLIN Denis	69 ans
Le 22 mars	BIPPUS Georges	67 ans
Le 23 mars	FLUHR Marlène	69 ans
Le 26 mars	NIGLIS Huguette	81 ans
Le 31 mars	STACKLER Claude	69 ans

Mois d'avril 2018

Le 1er avril	PROBST Jean-Louis	69 ans
Le 2 avril	WIDMER Jacques	65 ans
Le 3 avril	KIELWASSER Patrick	68 ans
Le 18 avril	INDERBITZIN Claire	83 ans
Le 19 avril	DREHER Georgette	83 ans
Le 19 avril	MARTI Bernadette	81 ans

Le 21 avril
Le 22 avril
Le 28 avril

DOMINGUES José
STOECKLIN Marinette
LABOLLE Jean-Louis

69 ans
67 ans
66 ans

Mois de mai 2018

Le 3 mai
Le 5 mai
Le 8 mai
Le 11 mai
Le 15 mai
Le 16 mai
Le 18 mai
Le 19 mai
Le 25 mai

BAUMLIN Marie-Jeanne
STACKLER Annette
FEUERSTEIN Simone
RUFFNY Thérèse
FLUHR Joseph
JELSCH Thérèse
MULLER Marguerite
WOLF Lydia
SCHNEILIN Jeanine

77 ans
65 ans
70 ans
82 ans
69 ans
86 ans
86 ans
70 ans
80 ans

Mois de juin 2018

Le 1er juin
Le 4 juin
Le 7 juin
Le 8 juin
Le 11 juin
Le 20 juin
Le 22 juin
Le 26 juin

MISSLIN Christian
RUFFNY Marie-Rose
HOLLER Pierre
HEINIS Jean-Paul
SCHMITT Aimé
GUTZWILLER Marguerite
TINTORI Rosetta
KEMPF Arlette

67 ans
88 ans
77 ans
75 ans
65 ans
77 ans
88 ans
82 ans

ST VALENTIN

La St Valentin approche...
l'hiver est gris et nous avons
tous besoin d'un peu de douceur...



Alors comme l'année passée, les animations de la St Valentin seront reconduites du 7 au 14 février et nous espérons que vous serez nombreux à y participer (le programme suivra). Dès à présent, nous comptons sur vous pour décorer votre maison ou votre jardin dès le 1er février.

Pas de prix, ni de classement, juste une façon de dire que l'essentiel, c'est l'amour !!!

CREMATION DES SAPINS

La météo était de la partie et nous avons passé un bon moment. Merci au Bürähüs pour sa soupe qui nous a bien réchauffés.



L'état-civil

NAISSANCES

Agnès, née le 15 novembre à Altkirch,

filles de HELL Jean-Martin et de HEINIS Sophie, domiciliés 5 rue des lilas

Alycia, née le 2 janvier 2018 à Bâle (Suisse)

Fille de FUHRER Inès domiciliée 2 rue de Fislis

Bienvenue à ces deux petites filles et toutes nos félicitations aux heureux parents !



MARIAGES

Ils se sont mariés à Werentzhouse le 9 septembre

HORNUNG Stéphane et LEDERMANN Lara, domiciliés 15 rue des chênes

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent !

DECES

M. TRITSCH Henri et son épouse Marinette nous ont quittés à quelques semaines d'intervalle... Henri, le 20 août et Marinette le 5 octobre

Notre doyenne **MISLIN Alphonsine**, âgée de 97 ans, est décédée à son domicile le 19 octobre dernier. Mme MISLIN fut aide-maternelle à l'école de Werentzhouse de 1969 à 1970.

Mme BESANCON Chantal, âgée de 60 ans, nous a quittés le 26 décembre.

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

Les grands anniversaires au cours du 2ème semestre 2017

SORDELET Colette

80 ans le 25 juillet

LEROUX Paulette

85 ans le 1er août



FREIMANN Balbine

80 ans le 4 septembre



MULLER Marie-Thérèse

90 ans le 18 septembre



MULLER André

90 ans le 2 décembre



REY Madeleine 80 ans le 10 octobre

MEYER Jeanne 85 ans le 23 octobre

NIGLIS Angèle 91 ans le 31 décembre





CONCOURS MAISONS FLEURIES 2017

Ont été primés lors de la cérémonie des vœux et ont reçu
un bon d'achat de 20 € à faire valoir auprès d'un horticulteur

M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HEINIS Jean-Paul	9 rue de Ferrette
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
M. et Mme LACHAT Erwin	15 rue de Fislis
Mme LEROUX Paulette	4a rue du vignoble
M. et Mme MARTI Walter	23 rue des lilas
Mme MULLER Marie-Thérèse	11 rue de Bâle
M. PROBST Jean-Pierre	1 rue de l'école
M. REINHART Daniel—Mme WIEDER M-Thérèse	7 rue de Fislis
M. SANER Pascal	8 rue des anémones
M. et Mme SCHREIBER Jean-Henri	17 rue du muguet
M. et Mme SCHUELLER Rémy	15 rue de Ferrette
M. et Mme STENGER Arno—BURGET Katja	19 rue des lilas
M. THEURILLAT Jonathan- Mme CHABOUTE Floriane	13 rue des pivoinés
M. et Mme VERNON Eric	3 rue des anémones
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue
M. et Mme WOLF Gaston	4 rue de Fislis
Musée des amoureux	rue de Ferrette

Bravo à toutes et à tous pour ces magnifiques réalisations



Concours décors et illuminations de Noël

M. AUER Rémo—Mme URSPRUNG Nicole	2 rue des roses
M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
Mme BREGARTH Joanna—M. COE Jérôme	5 grand'rue
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme DURAND Vincent	12 rue des vergers
M. et Mme ECKERT Norbert	7 rue du muguet
M. et Mme FLUHR Joseph	10 rue de Bâle
Mme GRAFF Patricia	38 grand'rue
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. HELL Jean-Louis, Président	Musée des amoureux
M. et Mme HOFFMANN Christophe	22 grand'rue
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
IT SERVICES	1 rue de Bâle
M. et Mme JONNER Denis	4 rue du moulin
M. et Mme KAUFFMANN Edouard	2 rue des anémones
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
M. et Mme KLEIN Pascal	1a rue de Ferrette
Mlle KLOPFENSTEIN Céline—M. HAUS Frédéric	1 rue des vergers
M. KREUTZ René—Mme UHLIN Sandra	8 rue de Ferrette

Ont été primés et ont reçu une bouteille de champagne

M. et Mme MASMUNSTER Clément	3 rue des chênes
M. et Mme MEDINA Christian	5 rue de Vasselay
Mme MEYER Andrée	9a grand'rue
Mme NIGLIS Huguette	18 grand'rue
M. et Mme PATTY Jean-Marie	Restaurant le Bûrahus
M. et Mme PIERREL Antoine	14a rue de Fislis
M. RAVRY Laurent—Mme PFIFFER Esther	19 rue de Bâle
M. ROESCH Adrien—Mme CHABOUTE Cécilia	5 rue du vignoble
M. SANER Pascal	17 rue du muguet
M. et Mme SCHREIBER J-Henri	17 rue du muguet
M. SEGER Paul—Mme CARMONT Béatrice	5 rue de l'école
M. et Mme STENGER Arno	19 rue des lilas
M. et Mme VERNON Eric	3 rue des anémones
M. et Mme WALCH Christian	15 rue des lilas
M. WALTER Stéphane—Mme DE NEFF Laura	14 rue des vergers
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
M. et Mme WIDMER Daniel	4 rue des vergers
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue

Bravo à tous !

Vous êtes à présent très nombreux à illuminer et décorer vos maisons, que ce soit en été avec le fleurissement ou en hiver avec les décors de Noël et nous vous en félicitons. Dès 2018, un règlement précis sera établi afin de donner une chance à tous.



Informations mairie

Consultez notre site : www.werentzhouse.fr

UN PACS PEUT ETRE ENREGISTRE EN MAIRIE DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE

La mairie du domicile commun des futurs pacsés est compétente pour enregistrer les PACS depuis le 1er novembre 2017, les tribunaux d'instance ayant été déchargés de cette fonction. Il vous est toujours possible d'enregistrer un PACS auprès d'un notaire.

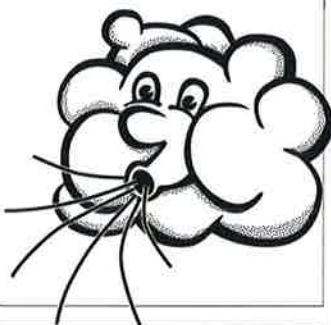
Pour constituer un dossier, vous pouvez consulter le site

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

Ou vous renseigner auprès du secrétariat

COUP DE VENT ET POUBELLES....

Nous avons subi, ces derniers jours, quelques coups de vent... Afin de garder notre village propre et accueillant, merci d'anticiper et d'éviter de sortir vos poubelles lorsqu'une tempête est annoncée.



PASSAGE DU MEDIABUS A WERENTZHOUSE—parking de l'église

Les lundis suivants, de 15 h 45 à 16 h 30

Les 12 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin,

Le prêt des livres, revues, DVD, CD... sont gratuits et ouverts à tous



NOMINATION D'UN GARDE FORESTIER SUR LE POSTE DE DURMENACH

M. CAPRON Brewal a été nommé garde-forestier pour notre forêt communale à partir de janvier 2018. Nous lui souhaitons la bienvenue dans le Sundgau.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tu as entre 9 et 16 ans et tu veux t'impliquer dans la vie de ton village. Rejoins-nous au Conseil Municipal des Jeunes pour discuter et réaliser des projets pour les jeunes.

Contact : Sténio CHONG KEE au 03.89.40.40.66

GUIDE DU TRI—quelques précisions

Les bacs à tri jaunes mentionnés ne concernent que certains foyers récemment installés ; les consignes valent pour les bacs à couvercle vert ou bleu. Les nouveaux habitants ne recevront plus de bacs à tri mais des sacs de tri à usage unique à chercher à la mairie ou à la Com Com de Waldighoffen. Dans notre commune, il convient de continuer à déposer les pots de yaourts vides et les suremballages (revues....) dans la poubelle et non dans les bacs à tri.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous sommes officiellement 573 habitants au 1er janvier 2018

JOURNEE CITOYENNE

A noter dès à présent dans vos agendas : la prochaine journée citoyenne aura lieu **le samedi 26 mai**

LES BATTUES ET CHASSES

En période de chasse (jusqu'au 1er février 2018 pour le gros gibier—les autres dates sont affichées en mairie ou communicables sur demande), la prudence s'impose aux promeneurs, cavaliers et aux cyclistes.

En période de battue ou de chasse, il est recommandé d'éviter la zone de chasse (des panneaux signalent les battues), de rester sur les chemins, de porter un gilet fluo lorsque vous êtes à proximité et de tenir les chiens en laisse. Attention, lorsque les chasseurs chassent hors battue, la signalisation n'est pas obligatoire.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

Nom de la fête	Dates	Association	Lieu	nature
Réception du nouvel an	Dimanche 7 janvier à 10 h 30	Commune	Salle polyvalente	Invitation à tous
Crémation des sapins	Vendredi 12 janvier à partir de 18 h	commune	Salle polyvalente	Crémation sapins—petite restauration
Repas dansant	Dimanche 21 janvier à midi	Conseil de fabrique	Salle polyvalente	Repas dansant
Marche populaire	Samedi 27, dimanche 28 janvier	ACSL	Salle polyvalente	Marche populaire
St Valentin	Du 9 au 14 février	Commune et associés	Musée—dépôt des pompiers—restaurant—moulin	(voir programme)
Théâtre alsacien	Samedi 17 et samedi 24 février	ACSL	Salle polyvalente	Théâtre dialectal -troupe du Lerchenberg de Mulhouse
Carnaval des enfants	Samedi 17 mars	Coopérative école élémentaire	Salle polyvalente	Soirée avec repas
Repas carpes frites	Vendredi 30 mars à midi	Amicale Donneurs de sang	Salle polyvalente	Repas du vendredi saint
Collecte de sang	Vendredi 13 avril	Amicale Donneurs de sang	Salle polyvalente	Collecte de sang 16 h 30 à 19 h 30
Repas Fleischschnaka	Dimanche 22 avril à midi	Association ACCW	Salle polyvalente	déjeuner
Buffet dansant	Samedi 5 mai en soirée	ACSL	Salle polyvalente	Soirée dansante
Journée citoyenne	Samedi 26 mai	Ban de la commune	Commune	Journée de travail
Kermesse de l'école	Vendredi 22 juin	Coopérative scolaire	Salle polyvalente	
Soirée paysanne - spackoba	Samedi 22 septembre à 20 h	Association de jumelage	Salle polyvalente	Dîner dansant
Repas paroissial	Dimanche 14 octobre	Conseil de fabrique	Salle polyvalente	Déjeuner paroissial
Loto	Samedi 10 novembre	USW	Salle polyvalente	
Cérémonies du 11 Novembre	dimanche 11 novembre	Commune	Messe et cérémonie au monument aux morts	Commémoration
Marché de Noël	Samedi 17 et dimanche 18 novembre	Association ACCW	Salle polyvalente	Vente déco Noël + petite restauration
Fête de la St Nicolas	jeudi 6 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation
Fête de Noël des aînés	Dimanche 16 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation
Réveillon du nouvel an	Lundi 31 décembre	Sundgo thaï	Salle polyvalente	



La page des associations et des écoles

CLUB DU 3EME AGE

2017 que dire...

Nous avons eu le plaisir de fêter cette année 2 nonagénaires, Julia en mai et Marie Thérèse en septembre, merci à vous deux de nous avoir tant gâtés.

N'oublions pas de souhaiter la bienvenue à Balbine et Marie Louise qui nous ont rejoints courant de l'année.

Quels mots pour souhaiter une bonne année,

Nous choisirons les mots les plus simples,

Et même si ces mots sont sans originalité, ils sont sincères et affectueux.

Bonne année et bonne santé à tout le monde

Guta Rutsch du 3ème âge

Brigitte



MONA Brigitte, responsable

ACCW

Une année s'est écoulée, avec de bons et de moins bons moments, d'agréables surprises et des déceptions. Mais nous sommes au seuil d'une nouvelle Année, une année d'espoir. A l'occasion de ce passage en l'année 2018, nous remercions tout particulièrement les personnes qui ont soutenu l'A.C.C.W. lors du marché de Noël 2017 qui fut un succès, dû à la diversité des exposants, à la qualité des repas et grâce aux nombreux visiteurs d'ici et d'ailleurs.

Nous remercions les gens du village et des alentours pour leur présence et espérons renouveler ces instants de convivialité lors de prochaines manifestations.

Le comité vous présente à tous une bonne et heureuse Année, pleine de joie et de bonheur, et surtout une bonne santé.

Un grand merci aux bénévoles pour leur aide très estimée.

Nos meilleurs vœux pour l'Année 2018 à tous, familles et amis.

Le comité de l'A.C.C.W.

SERVANTS DE MESSE

J'ai le plaisir de vous annoncer que je prends la relève d'Isabelle INGOAT STEHLIN en tant que responsable des servants de messe de Werentzhouse. Par la même occasion, toute notre équipe vous souhaite une belle et heureuse année 2018.

Que Joie, Amour, Santé et Paix remplissent votre quotidien.

*MORE Mazarine, TEIXEIRA Laura, KLEIN Coralie, TEIXEIRA Michel
Et TEIXEIRA Sidalia, responsable*

Contact : TEIXEIRA Sidalia au 06.18.95.13.45—mail : sidalia.teixeira@wanadoo.fr

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Pour cette nouvelle année, le Président et les membres du Comité de l'Amicale des Donneurs de sang bénévoles vous souhaitent leurs meilleurs vœux et surtout une très bonne santé. Tous nos remerciements aux donneurs réguliers et occasionnels qui participent aux collectes de sang dans les trois communes de notre secteur (160 dons pour l'année 2017). Merci aussi aux personnes qui se déplacent à l'EFS à Mulhouse (nombreux dons également)

EVENEMENTS 2018

Vendredi 2 février à 20 h	Assemblée Générale à la salle polyvalente (petite salle)
Vendredi 30 mars	Notre traditionnel repas carpes frites à la salle polyvalente
Vendredi 13 avril	Don du sang à Werentzhouse
Samedi 16 juin	Fête des 50 ans de l'Association à la salle polyvalente
Jeudi 26 juillet	Don du sang à Fislis
Vendredi 9 novembre	Don du Sang à Bouxwiller

JEUNES SAPEURS POMPIERS



Tu as entre 10 ans et 16 ans? Et le métier de Sapeur Pompier t'intéresse ? Je t'invite à rejoindre les Jeunes Sapeurs Pompiers, ce qui te permettra d'acquérir du savoir en matière d'incendie et de secourisme. Tu pourras par la suite rejoindre les Sapeurs Pompiers Volontaires. Tu peux rejoindre les JSP en te tournant vers le centre de secours le plus proche de chez toi où les cours sont le plus souvent le samedi après-midi ; ou bien je t'invite à me contacter pour plus d'informations

Joris RAVRY

Tél : 06 12 49 73 72- mail : joris.ravry@gmail.com

USW

" Notre association referme elle aussi doucement la porte de 2017 sur de très bons résultats sportifs, un deuxième Loto qui a connu cette année encore un beau succès, un bon repas pour fêter ça, et surtout la naissance du petit Léon au coeur de l'été ! Voilà longtemps que nous n'avions pas pu féliciter de jeunes parents à l'Usw, alors....C'est chose faite ! »

Je profite de ce petit mot pour remercier ici mon Comité, toujours présent, et l'ensemble des membres du Club sur lesquels je sais pouvoir compter, ceux et celles qui oeuvrent chaque jour et au quotidien pour que vive notre association.

De la part de l'ensemble l'USW, je vous souhaite à tous et à toutes une très belle année 2018, pleine de joie et d'énergie positive pour aller toujours de l'avant !

La Présidente, le Comité et tout l'USW !



*Toute l'équipe vous souhaite une EXCELLENTE ANNEE 2018...
Une nouvelle année pétillante de bonheur, explosive d'humour, resplendissante de
santé et envoûtante d'amour...*

Nous remercions tous les participants à notre Réveillon de la St- Sylvestre et après la réussite de cette belle soirée, nous voilà repartis pour de nouvelles aventures en 2018...

Vous souhaitez être informé des actualités de l'association et de bons plans en Thaïlande tout en profitant de belles photos ?

Suivez- nous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/SundGoThaiAnimation/>

Sawadee pee mai 2561 !

CONSEIL DE FABRIQUE

Toute l'équipe du conseil de fabrique vous envoie ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018 ! Revenons sur 2017 qui fut pour nous marquée par le retour de la fête Dieu après une très longue attente de 60 ans ! Nous avons pu compter sur une très belle journée ensoleillée et de l'avis de tous, ce fut une belle procession au cœur de notre village.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à nos deux repas paroissiaux, moments de convivialité et bonne humeur. Un grand merci aussi aux bénévoles qui aident aux repas et à l'entretien de l'église, ainsi qu'aux servants de messe sans qui rien ne serait possible. Enfin n'oublions pas de remercier notre curé Marc pour son dynamisme, quelle chance pour notre paroisse !

Nous vous rappelons que tous les bénéfices de nos manifestations sont intégralement utilisés pour faire vivre notre paroisse, chauffer l'église et la fleurir donc nous comptons sur vous pour nous aider ! Il est aussi possible de faire un don à notre paroisse, celui-ci pouvant faire profiter du crédit d'impôt sur demande d'un reçu, n'hésitez pas à nous contacter.

Amicalement de la part de toute l'équipe du conseil.

L'ABBE BURRUS, CURE DE NOTRE PAROISSE DE 1969 A 1976, NOUS A QUITTES

L'Abbé BURRUS qui fut curé de notre paroisse de 1969 à 1976 mais également prêtre coopérateur lorsque sa santé le lui permettait est décédé le 13 novembre. Voici quelques dates et faits importants dans sa vie, que nous relayons ici. Nous lui sommes reconnaissants des services qu'il a rendu aux habitants de Werentzhouse.



Monsieur l'abbé François BURRUS, né le 10 mars 1928 à Neuve-Église, aîné de quatre enfants. Après avoir suivi l'école du village, il rejoint le Jakob-Sturm Gymnasium à la rentrée 1942. En janvier 1944, il se trouve incorporé de force comme Luftwaffenhelfer. Fait prisonnier de guerre à l'âge de 17 ans, le 3 mai 1945, il est libéré après deux mois et demi de camp et peut reprendre les études secondaires au Collège épiscopal Saint-Étienne de Strasbourg. Il rejoint le grand séminaire et la faculté de théologie catholique en octobre 1947 et il est ordonné prêtre le 16 juillet 1953 en la cathédrale de Strasbourg par Mgr Weber, qui le nomme vicaire à Herrlisheim (Bas-Rhin). En 1959, il rejoint la paroisse Jeanne-d'Arc de Mulhouse, toujours comme vicaire. En 1965, il doit prendre un temps de repos, sa santé étant marquée tout à la fois par la polyomélite, qu'il a contractée à l'âge de deux ans, et par les graves restrictions alimentaires dont il a souffert à l'automne 1944. Deux ans plus tard en 1967, il devient curé, prenant en charge la paroisse de Bouxwiller, près de Ferrette, dans le Sundgau, à laquelle se rajoute celle de Werentzhouse en 1969. En 1976, il quitte ces deux paroisses pour rejoindre celle de Logelheim, avec son annexe de Sundhoffen. Prenant la retraite anticipée en 1991, pour raisons de santé, il choisit de revenir s'établir à Bouxwiller, où il rend des services pastoraux. Le jour de Pâques 2017, ayant atteint l'âge de 89 ans, il écrit : « Aujourd'hui, je vis avec des séances régulières à l'hôpital, sereinement et uni aux autres malades. Apparemment, j'ai presque l'air de rien, mais dans mon cœur je chemine intensément avec le Seigneur Jésus, prêtre autrement ». À l'automne 2017, il doit prendre la décision de quitter son domicile pour rejoindre l'EHPAD Saint-Antoine d'Issenheim. Il y décède le matin du 13 novembre 2017, peu après son arrivée. Ses obsèques ont été célébrées le 17 novembre dans l'église paroissiale de Neuve-Église, suivies de l'inhumation dans le cimetière du village.

MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN

« Il y a toujours une étoile qui indique la direction.

Donne un sens aux chemins parfois obscurs.

Une étoile qui ouvre quelque part une fenêtre de lumière,

Pour transfigurer la vie.

Une étoile qui est musique, symphonie d'un monde nouveau.

Elle est là aujourd'hui pour partager avec vous,

Affection, joie, reconnaissance, lumière. »

Chers habitants de Werentzhouse, chers membres, chers amis du patrimoine,

B O N N E E T H E U R E U S E A N N E E .

Que l'année nouvelle vous permette de garder la bonne santé, la confiance, qu'elle maintienne vos rêves éveillés et vous apporte joie et paix.

Nous tenons à féliciter les habitants de Werentzhouse pour leurs belles décorations de Noël, comme elles étaient belles ces maisons pavoisées, ces petites lumières étincelantes, cette crèche sculptée près de l'église, un village qui avait une âme et un cœur de fête. MERCI pour ces décors qui ont émerveillés nos yeux.

La Saint Valentin approche à grands pas et nous vous annonçons déjà l'ouverture du Musée le dimanche 11 février 2018 en partenariat avec la municipalité. Le mercredi 14 février le musée sera également ouvert l'après-midi. Nous vous invitons vivement à nous rendre une petite visite pour découvrir les cartes et poupées de l'artiste Raymond Peynet décédé en 1999, dessinateur mondialement connu par ses dessins sur les amoureux.

A vous toutes et tous, belle année 2018

Le comité du musée des amoureux et du patrimoine sundgauvien.

ACSL (gestion de la salle polyvalente)

Nous tenons à remercier les membres et les bénévoles qui s'associent et qui oeuvrent tout au long de l'année pour la gestion de la salle, aux manifestations et à l'entretien. Nous lançons également un appel à toutes les personnes qui seraient intéressées pour nous rejoindre pour la composition d'un nouveau comité (contacter Marie-Louise GUSSY au 03.89.40.44.97 ou Hubert WOLF au 03.89.40.44.72).

Les dates à retenir : samedi 27 et dimanche 28 janvier—marche populaire

Samedi 17 et 24 février—théâtre dialectal par la troupe du Lerchenberg de Mulhouse

Le comité vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, surtout une bonne santé et que tous vos vœux se réalisent.

GUSSY Marie-Louise, Vice-Présidente

ASSOCIATION DE JUMELAGE WERENTZHOUSE—VASSELAY

Les premiers flocons sont déjà tombés, les lumières ont brillé et les yeux des enfants pétillé devant ces sapins qui ont décoré nos rues, nos maisons.

Nous espérons que ce temps des fêtes restera une fois de plus un moment inoubliable dans votre mémoire.

Cette période des fêtes est pour notre association aussi l'occasion de vous remercier chaleureusement du soutien que vous nous apportez tout au long de l'année lors de notre manifestation et de nos rencontres avec nos correspondants du Cher.

Pour 2018, nous nous accordons une année de repos. Ce ne sera qu'en 2019 qu'un voyage sera prévu. Nous vous tiendrons bien sûr, comme d'habitude, informés du déroulement le moment venu.

L'association de jumelage vous souhaite le bonheur, la santé, le succès et l'accomplissement de tous vos vœux.

Jocelyne Linder et tout le comité.

Informations diverses

LE DEFENSEUR DES DROITS EST A VOTRE DISPOSITION

Une permanence a été ouverte pour le sud du Département. Elle est située à la mairie d'Altkirch et a lieu les vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sur rendez-vous (appeler le 03.89.08.36.05)

Elle s'adresse à toute personne qui s'estime être en difficulté dans l'accès de ses droits dans l'une des situations suivantes :

- être en désaccord avec une décision ou un comportement d'un service public de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou de tout organisme de service public
- Constater que les droits de l'enfant ne sont pas respectés ou que son intérêt est mis en cause
- Estimer être victime d'une situation de discrimination
- Être témoins ou victime d'un comportement abusif de la part d'une personne exerçant une fonction ou activité de sécurité.

VOUS ETES PROPRIETAIRE D'UN LOGEMENT MAL ISOLE ET VOUS SOUHAITEZ LE RENOVER ? BENEFICIEZ JUSQU'À 50 % DE SUBVENTIONS SUR VOS TRAVAUX

- A qui s'adresser ? Le dispositif a été mis en place par le Conseil Départemental du Haut-Rhin en collaboration avec l'ANAH ; l'ADIL vous apportera les conseils nécessaires pour l'étude de votre projet ; CITIVIA vous accompagnera dans le montage de votre dossier de demande de subvention
- Pour quels projets ? Installer un nouveau système de chauffage, de production d'eau chaude performant, mieux isoler votre logement, remplacer vos fenêtres...

Contact : ADIL 68—Point rénovation info service—03.89.21.75.35 ou contact@adil68.fr—site : monprojet.anah.gouv.fr

Informations diverses

OPERATION BRIOCHES 2017

L'APEI Hirsingue remercie chaleureusement toutes les personnes qui l'ont soutenue par l'achat d'une brioche ainsi que les bénévoles qui ont fait du porte à porte.

Les dons collectés servent entièrement au financement de la rénovation du lieu de vie des résidents du foyer d'hébergement Jean CUNY de Hirsingue ,dans le cadre du projet Humanisation et ce afin de permettre à chaque personne accueillie de vivre dignement. Ainsi toutes les chambres individuelles sont équipées d'une salle de bain. La salle de restauration, les espaces collectifs et les salles d'activités sont entièrement adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

FAMI EMPLOI 68 (communiqué)

Pour éviter les tracasseries administratives lorsque vous souhaitez employer un salarié à domicile (ménage, repassage, garde d'enfant, petits travaux...), pour vous assurer de la réglementation sociale, pour éviter les litiges, le service « mandataire » de Fami Emploi 68 vous rassure et vous accompagne. Dans le respect de la convention collective, le service apporte son soutien et ses conseils aux particuliers-employeurs dans la gestion des diverses tâches administratives : rédaction du contrat de travail, gestion des fiches de paie... Il peut également vous accompagner dans le recrutement et le remplacement de votre salarié absent.

Information au 03.89.32.78.68 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

TAXI DES AINÉS

Le conseil communautaire a décidé la mise en place d'un nouveau service de taxis pour les aînés pour une durée de 6 mois (jusqu'au 30.06.2018). Il est ouvert aux personnes âgées de plus de 75 ans, dans l'incapacité de conduire, pour des déplacements au sein de la communauté de communes Sundgau ainsi que vers les hôpitaux de Mulhouse et de St Louis. Le nombre de déplacements sera limité à 2 allers-retours par mois. L'utilisateur paie en moyenne 40 % de la course, le reste étant pris en charge par la Communauté de Communes

Contact : 03.89.08.36.20



CAFE KLATSCH PAR LES D'HARDTWÄLDER

A LA SALLE POLYVALENTE DE WERENTZHOUSE

LES DIMANCHES 4 FEVRIER ET 18 MARS DE 14 H 30 A 19 H

THE DANSANT

ENTREE SANS RESERVATION : 8 €

Contact : Marco au 03.89.42.93.07 ou 06.10.30.69.43

Site : www.hardtwalder.com

La St Nicolas des enfants du 8 décembre



Le 10 décembre, le conseil municipal a reçu avec grand plaisir les aînés pour la traditionnelle fête de Noël



CEREMONIE DES VŒUX DU 7 JANVIER 2018



En présence de M. EICHHOLTZER François, président du Pays du Sundgau



Toutes nos félicitations à Solange et André GALLAND qui ont fêté leurs noces d'or le 5 août 2017....

Et aux nombreuses personnes qui ont fleuri, décoré et illuminé leurs maisons, jardins, fenêtres et balcons en 2017. Certains foyers ont été primés et une récompense leur a été remis en ce jour.



Le Bureau

Composé du Président, de 13 vice-présidents et de 11 assesseurs, le Bureau communautaire est une instance de réflexion quant aux orientations stratégiques de la CCS. Il prépare également les affaires qui seront débattues au Conseil communautaire. Il bénéficie, par ailleurs, de délégations d'attributions de la part du Conseil communautaire, lui permettant ainsi de prendre des décisions dans les domaines qui lui ont été délégués.

Le Président : Monsieur Michel WILLEMANN



● **1er Vice-président :**
Monsieur Nicolas JANDER
Finances



● **3ème Vice-président :**
Monsieur Jean-Marc METZ
Relation aux communes et mutualisation



● **5ème Vice-président :**
Monsieur Michel DESSERICH
Petite enfance, enfance et jeunesse



● **7ème Vice-président :**
Monsieur François COHENDET
Tourisme



● **9ème Vice-président :**
Monsieur Georges RISS
Accueil



● **11ème Vice-président :**
Monsieur Armand REINHARD
Urbanisme



● **13ème Vice-président :**
Monsieur Fabien SCHÖNIG
Environnement



● **2ème Vice-président :**
Monsieur Jean-Marie FREUDENBERGER
Valorisation des déchets



● **4ème Vice-président :**
Monsieur Christian SUTTER
Développement économique et développement local, aménagement du territoire



● **6ème Vice-président :**
Monsieur Gilles FREMIOT
Culture



● **8ème Vice-président :**
Monsieur Dominique SPRINGENFELD
Eau potable



● **10ème Vice-président :**
Monsieur Jean-Michel MONTBILLET
Patrimoine bâti



● **12ème Vice-président :**
Monsieur André LEHMES
Sports

Assesseurs :

Fabienne BÉMOND
Joseph BERBET
Jean-Pierre BUISSON
Stéphane GUBÉ
Annick FELLER
Germain GÖPPERT
Bertrand IVAIN
Jean-Yves MOSSER
Isabelle PÉROUQUEL
Jean-Claude SCHIBLIN
Serge SCHUELLER

ce
sont
ces
r
té
es
?

La Communauté de Communes Sundgau dispose de compétences obligatoires (développement économique et aménagement de l'espace), de compétences optionnelles et de compétences facultatives.

Actuellement, les compétences sont exercées telles qu'elles l'étaient auparavant par les anciennes communautés. Néanmoins, les dispositions de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) obligent à harmoniser les compétences optionnelles (telles que l'action sociale) avant le 31 décembre 2017 et les compétences facultatives (telles que l'eau potable ou l'assainissement) avant le 31 décembre 2018. L'intérêt communautaire de certaines compétences devra également être défini avant le 31 décembre 2018.

Compétences obligatoires

- Développement économique (gestion de zones d'activités et d'immobilier d'entreprises, promotion du tourisme)
- Aménagement de l'espace (élaboration et gestion des documents d'urbanisme)
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et la protection des inondations (GEMAPI) - au 1er janvier 2018

Compétences optionnelles

- Petite enfance (établissements d'accueil du jeune enfant (micro-crèche et multi-accueil), relais assistants maternels)
- Enfance (accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire)
- Jeunesse
- Actions de protection et mise en valeur de l'environnement (GERPLAN...)
- Equipements sportifs et culturels (piscines à Tagolsheim et Ferrette...)

Compétences facultatives *(liste non exhaustive, exercées partiellement sur le territoire)*

- Actions culturelles (ex-CCSI et CCJA)
- Transports scolaires collèges d'Illfurth et de Ferrette (ex-CCSI et CCJA)
- Bâtiments communaux - ex-CCSI (ex-CCA et CCIG)
- Défense extérieure contre l'incendie (ex-CCVH)
- Assainissement collectif et non collectif (hormis l'ex-CCJA)
- Adduction d'eau potable (ex-CCIG et CCVH)
- Eclairage public (ex-CCA)



Contacts

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU

Quartier Plessier - bâtiment n°3 - 39 av du 8e Régiment de Hussards - 68130 ALTKIRCH
03 89 08 36 20 / 03 89 08 36 21 (fax)

accueil@cc-sundgau.fr

www.cc-sundgau.fr